HORS-SÉRIE

DIJON MAG

397
JANVIER
2026

BIEN DANS MA VILLE

Guide pratique 2026

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES
LOGEMENT • MOBILITÉS • FAMILLES
ÉTUDIANTS • ACTION SOCIALE • SENIORS
SANTÉ • EMPLOI ET FORMATION
VIE ASSOCIATIVE • CULTURE
PATRIMOINE • SPORT
ENVIRONNEMENT

DIJON.FR

Dijon

ÉDITO

DIJON
NOTRE VILLE

Chères Dijonnaises, chers Dijonnais,

Connaître les horaires d'ouverture des bibliothèques, trouver un équipement sportif, s'inscrire sur les listes électorales ou se réinscrire suite à un changement de domicile, déposer un dossier pour accéder à un logement, demander le portage de repas à domicile, solliciter un acte d'état civil, permettre à un véhicule de stationner le temps d'un déménagement, trouver un établissement de soins, recourir à une aide pour un proche âgé ou une personne en situation de handicap, bénéficier d'un coup de pouce financier pour des études ou une licence sportive… Vous trouverez dans ce guide actualisé un grand nombre d'informations destinées à tous les Dijonnais.

Quels que soient votre âge, votre situation, votre parcours ou vos ressources, la ville de Dijon et son Centre communal d'action sociale (CCAS) vous accompagnent tout au long de l'année dans vos démarches. Le service public municipal et tous ses partenaires assurent chaque jour des missions d'intérêt général et travaillent main dans la main pour faciliter votre quotidien.

Nathalie Koenders
Maire de Dijon

DIJON MAG - HORS-SÉRIE DU N°397 JANVIER 2026. Directrice de la publication : Nathalie Koenders – Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière – Directeur de la communication : Lilian Melet – Responsable du pôle éditions : Marion Gillot-Peillon – Rédactrice en chef : Justine Dincher – Chargée de production éditoriale : Marie Lachaux – Rédactrice : Martina Mannini - Conception et réalisation : tempsRéel - Impression Copagraph / PGE – 01 43 98 29 75 – Distribution Mediaposte - Tiré à 106 500 exemplaires.

PEFC **10-31-3940 / Certifié PEFC /** Ce produit est issu de forêts gérées durablement / pefc-france.org

MAIRIE

HÔTEL DE VILLE
03 80 74 51 51

BUREAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Cour d'honneur, passage du logis du Roy
Place de la Libération
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Accès Divia : City, L6 et L8
DiviaPark : Dauphine et Grangier
DiviaVélodi : place Notre-Dame, place du Théâtre

5 MAIRIES DE QUARTIER

Un accueil proche de vous et sans rendez-vous
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Bourroches-Valendons
32, boulevard Eugène-Fyot
Divia : T2, L4, B14

Fontaine d'Ouche
13, place de la Fontaine d'Ouche
Divia : L3, Corol

Grésilles - Atrium
6, place des Savoirs
Divia : T1, L3, Corol, F40

Mansart
2, boulevard Mansart
Divia : L8

Toison d'Or
10 bis, place Granville
Divia : L6

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

La Majorelle
79, avenue Jean Jaurès
Divia : T2

Le Trait d'union (ouverture en février 2026)
5, rue Alphonse Bertillon
Divia : L8

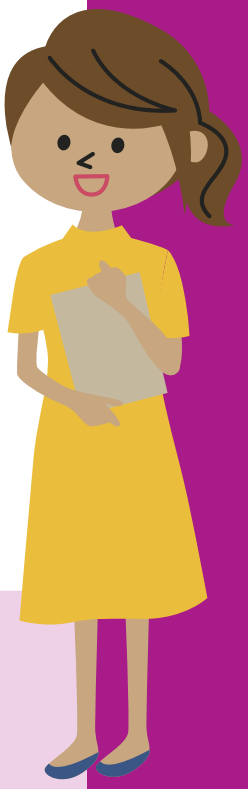

RETROUVEZ EN PAGES 18-19 LES ADRESSES UTILES

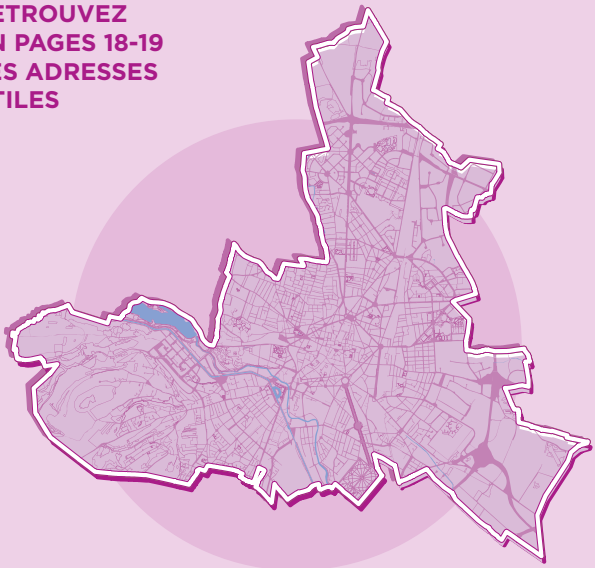

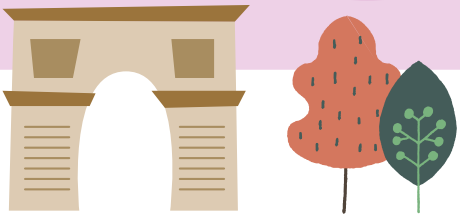

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

ÉTAT CIVIL

Hôtel de ville - cour de Flore
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, samedi de 9h30 à 12h30 (uniquement pour les formalités administratives : attestations d'accueil et certificats divers)
03 80 74 51 51

NAISSANCES

Déclaration de naissance et reconnaissance d'enfant après naissance sur rendez-vous
Hôtel de ville - cour de Flore
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
03 80 74 54 76
Pour les naissances à la maternité du CHU, prendre rendez-vous au 03 80 74 59 17

CHANGEMENT DE NOM OU DE PRÉNOM

Retrait et dépôt des demandes sur rendez-vous
Hôtel de ville - cour de Flore
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
03 80 74 54 76

MARIAGES, PACS, BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Hôtel de ville - cour de Flore
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Enregistrement des Pacs sur rendez-vous, sous réserve de la validation de votre dossier
Renseignements au 03 80 74 73 44
Retrait et dépôt des dossiers de mariage sur rendez-vous au 03 80 74 53 61

DÉCÈS

Cimetière municipal
239, rue d'Auxonne

Déclaration de décès : 03 80 74 51 86

Pour les démarches administratives, le guichet décès est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

Permanence accueil du cimetière : 03 80 48 80 07

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h, samedi de 8h à 18h, dimanche et jours fériés de 9h à 18h (du 15 mars au 2 novembre) et du lundi au vendredi de 9h30 à 17h, samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 17h (du 3 novembre au 14 mars)

Site funéraire de Dijon métropole
100, rue Pierre de Coubertin (Hameau de Mirande) à Dijon

Ouvert tous les jours de 8h à 18h (du 15 mars au 2 novembre) et de 8h à 17h (du 3 novembre au 14 mars)

Cimetière : 03 80 50 36 36
Crématorium : 03 80 63 85 67

Permanence accueil du cimetière ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (horaires d'été), de 9h à 12h et de 14h à 17h (horaires d'hiver), ainsi que le samedi matin de 9h à 12h (toute l'année)

Permanence accueil du crématorium ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 13h

PASSEPORTS, CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Demandes de passeports et de cartes nationales d'identité uniquement sur rendez-vous sur eservices.dijon.fr (rubrique « Citoyenneté »), sur l'application OnDijon ou dans la mairie de votre choix.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À EFFECTUER À LA MAIRIE CENTRALE ET DANS LES MAIRIES DE QUARTIER

- Obtenir une attestation d'accueil (uniquement pour les résidents de Dijon)
- Obtenir une légalisation de signature (uniquement pour les résidents de Dijon)
- Faire certifier conforme un diplôme, un bulletin de notes (uniquement pour les autorités étrangères)
- Obtenir une attestation de recensement en amont à partir de l'âge de 16 ans et 1 jour et jusqu'à l'âge de 25 ans pour participer à la Journée défense et citoyenneté
- Obtenir des certificats de vie, de domicile… (uniquement pour les autorités étrangères)
- Obtenir des actes (naissances, mariages, décès)

SERVICE DES ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales.
Hôtel de ville - Place de la Libération
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
03 80 74 52 60

AIDE JURIDIQUE, DISCRIMINATION, INCIVILITÉS

Écouter, orienter, conseiller : la Maison de la tranquillité locale André Gervais a vocation à accueillir les habitants confrontés aux problèmes de nuisances, d'incivilités ou de discriminations.
Angle du boulevard Gaston Bachelard et de la rue Maurice Maréchal.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h30.
03 80 48 89 11

ONDIJON, VOS SERVICES À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE AU 0 800 21 3000 (APPEL ET SERVICE GRATUITS)

Vous souhaitez poser une question sur un service ou signaler un désordre sur la voie publique métropolitaine ? Contactez le portail téléphonique OnDijon du lundi au vendredi de 8h à 18h sans interruption et le samedi de 9h à 12h30.

UNE APPLICATION POUR VOS SERVICES

Gérer le renouvellement de ses titres d'identité, le périscolaire de ses enfants, ses emprunts à la bibliothèque, faire des signalements, recevoir les informations de sa commune… Pour rester connectés à votre commune et à la métropole, consultez ou téléchargez l'application OnDijon ! Disponible gratuitement sur les stores Apple et Android.

LES ESPACES DE RESSOURCES NUMÉRIQUES DIJILINK

La ville de Dijon développe l'accès pour tous au numérique dans chaque quartier, avec l'appui du Cesam et de plusieurs associations : accompagnement individuel, formations, accès aux plateformes sociales, coup de pouce sur un besoin spécifique.
03 80 73 91 40 - dijon.fr - dijilink.fr

VIE ASSOCIATIVE

MAISON DES ASSOCIATIONS

La Maison des associations accompagne et soutient les associations depuis leur création jusqu'à l'aide au montage de projets, les recherches de financements, de locaux, les démarches administratives, la formation des bénévoles, la promotion du bénévolat et la diffusion des missions bénévoles. Ses agents vous renseignent également sur les associations existantes dans un secteur d'activité ou un quartier.
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30
et le samedi de 10h à 18h
2, rue des Corroyeurs - 03 80 74 56 56
maisondesassociations@ville-dijon.fr
maisondesassociationsdijon
maisondesassociations_dijon
dijon.fr

LOGEMENT

LOGEMENT À LOYER MODÉRÉ

Vous déposez votre demande de logement :
- soit sur internet à l'adresse : demandelogementbourgognefranchecomte.fr
- soit chez un bailleur, après avoir rempli le formulaire CERFA, auquel doit être joint votre pièce d'identité ou titre de séjour.

Si vous êtes salarié d'une association et/ou d'une entreprise de plus de 10 salariés, Action logement services peut enregistrer votre demande. Il conviendra ensuite de créer votre compte pour visualiser et postuler aux offres de logements disponibles sur al-in.fr

Action logement service - 28 bd Clemenceau (sur RDV)
03 45 43 31 43 - actionlogement.fr

BAILLEURS SOCIAUX DANS LA MÉTROPOLE

Grand Dijon Habitat - 2 bis, rue du Maréchal Leclerc
03 80 71 84 00 - granddijonhabitat.fr

CDC Habitat
41, avenue Françoise Giroud - 09 72 67 67 90
8, place Centrale, Quetigny - 09 72 67 67 90
groupe-cdc-habitat.com

Orvitis - 10-12 place de la République
0810 021 000 - orvitis.fr

Habellis - 28, boulevard Clemenceau
03 80 68 28 00 - habellis.fr

ICF Sud Est méditerranée - 10, avenue Maréchal Foch
04 81 68 52 45 - icfhabitat.fr

Adoma Dijon - 03 80 79 02 62 - adoma.cdc-habitat.fr

Urbanalis - Résidence des jeunes travailleurs
03 80 41 19 56 - accueil@urbanalis.com

Terrot Town - Résidence jeunes actifs Kamino
residence-kamino.fr

LOCATION-ACCESSION

Dispositif pour l'achat de sa résidence principale neuve destiné aux acquéreurs sous plafonds de ressources. Conditions d'éligibilité et programmes immobiliers concernés sur metropole-dijon.fr – 03 80 50 35 30
metropole-dijon.fr

RÉNOVATION

Dijon métropole vous conseille pour améliorer les performances énergétiques, le confort et l'adaptation de votre logement. Les conseillers Rénovéco reçoivent sur rendez-vous. Les aides sont attribuées sous conditions de ressources.
renoveco@metropole-dijon.fr - 03 80 48 89 89

CONSTRUCTION, DÉMOLITION, CHANTIER

Les demandes d'urbanisme tels les permis de construire, de démolir ou d'aménager, sont téléchargeables sur metropole-dijon.fr

Cartographie numérique du Plan local d'urbanisme intercommunal - habitat et déplacements (PLUi-HD) sur api-carto.dijon.fr/plui

SALUBRITÉ

Si vous êtes locataire d'un logement, en cas de désordres portant atteinte à votre santé ou à votre sécurité, le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la ville de Dijon peut intervenir auprès du bailleur.
Il dispose également d'une station de désinfection, désinsectisation et dératisation (S3D).
police-sanitaire@ville-dijon.fr - 03 80 48 80 60

EMMÉNAGEMENT

Réserver temporairement des places de stationnement pour emménager
03 80 74 51 51 - eservices.dijon.fr (rubrique « Vie quotidienne »)

EN BUS ET EN TRAM

DiviaMobilités est l'interlocuteur unique pour le réseau bus et tram, le stationnement payant de surface, en parking souterrain ou en parking-relais, les services vélos (DiviaVélo, DiviaVéloPark, DiviaVélodi) et la fourrière automobile.

Agence commerciale DiviaMobilités
16, place Darcy
Du lundi au samedi de 9h à 19h
03 80 11 29 29 (du lundi au samedi de 7h à 20h)
divia.fr
Accès bus et tram :
T1, T2, L3, L5, L9, B10, B12, B13, B18, R30
DiviaMobilites
@DiviaMobilites

Paiement sans contact à bord des bus et trams
Vous pouvez utiliser le paiement sans contact avec votre carte bancaire à bord des tramways et des bus. Vous présentez votre carte sans contact devant le valideur pour voyager pendant 1h en validant à chaque correspondance. Vous pouvez acheter et valider pour 1 à 5 voyageurs : il suffit de présenter de nouveau votre carte 30 secondes après votre première validation.

À VÉLO

800 DiviaVélo peuvent être loués pour des courtes, moyennes et longues durées. 430 DiviaVélodi sont également proposés en libre-service dans 40 stations accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Afin de protéger votre vélo contre le vol, attachez-le à l'un des 6000 arceaux répartis dans la métropole ou garez-le dans l'un des 18 DiviaVéloPark situés à proximité des principales stations de tram et bus de la métropole (Nation, CHU - Hôpitaux, Europe-Simone Veil, Grésilles-Trimolet, Université, Parc des Sports, Dijon Gare, Chenôve Centre, Quetigny Grand Marché et Longvic Mairie) ainsi que dans certains parkings en ouvrage du centre-ville de Dijon (Darcy-Liberté, Sainte-Anne, Tivoli-Berbisey, Monge Cité de la gastronomie, Clemenceau et Condorcet).
Des stations de gonflage en libre-service sont disponibles à côté de chaque DiviaVéloPark.
divia.fr

EN NAVETTE GRATUITE

Exploitées par DiviaMobilités, des navettes électriques City relient les principaux sites touristiques, culturels et commerciaux du centre de Dijon. Ce service est gratuit.
divia.fr

EN VOITURE

Garez-vous sans contrainte de ticket ou d'abonnement grâce à Liberté Park dans les 11 parkings en ouvrage de Dijon : Monge-Cité de la gastronomie, Grangier, Dauphine, Darcy-Liberté, Trémouille-Marché, Sainte-Anne, Condorcet, Tivoli-Berbisey, Malraux, Heudelet et Clemenceau.
Payez votre stationnement de surface avec les applications Flowbird, Easypark ou Paybyphone.
Tarifs avantageux pour les résidents, selon les secteurs.
divia.fr

AUTOPARTAGE À DIJON

Vous avez besoin d'un véhicule pour vous déplacer ponctuellement ? 32 voitures Citiz en libre-service sont à votre disposition 24 heures sur 24 dans 20 stations : 19 à Dijon et 1 à Quetigny.
bfc@citiz.fr - bfc.citiz.coop - 03 80 55 14 14

EN TRAIN

Mobigo est la marque des mobilités de la région Bourgogne-Franche-Comté. Mobigo propose une chaîne de solutions de mobilité : trains, cars, covoiturage, transports à la demande, abris vélos sécurisés. Elle intègre également les solutions des réseaux partenaires : autopartage et transport urbain.
viamobigo.fr

DOSSIER FAMILLE

Le dossier famille, à constituer sur eservices.dijon.fr, vous permet de gérer tous vos documents administratifs, en lien avec les services de la ville, et vous donne accès à des informations concernant la restauration scolaire, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs des mercredis et des vacances scolaires, les multi-accueils petite enfance, les activités sportives comme Dijon Sport Découverte, et le Conservatoire à rayonnement régional Jean-Philippe Rameau.

RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque jour, 8 000 repas sont préparés par la cuisine centrale et distribués aux écoliers dans les restaurants scolaires de la ville. Il s'agit de menus équilibrés (consultables sur l'application OnDijon) dans lesquels les produits locaux, bio et de qualité ont la part belle. Les tarifs sont adaptés aux revenus des familles.

Pour s'inscrire, il faut constituer ou mettre à jour un dossier famille sur eservices.dijon.fr, puis réserver le repas sur cette même plateforme, ou par téléphone au 0 800 21 3000 (jusqu'à 13h trois jours avant la date souhaitée).

eservices.dijon.fr (rubrique « Démarches famille »)

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Pendant la période scolaire, la ville propose un accueil avant l'école de 7h à 8h40 et après l'école. Le Temps d'activité périscolaire (TAP) de 16h05 à 16h50 est gratuit ; l'accueil périscolaire est ensuite accessible de 16h50 à 19h et propose des activités et des projets pour les enfants.
Pour en bénéficier, il faut réserver une présence jusqu'à la veille pour le lendemain sur eservices.dijon.fr ou par téléphone 0800 21 3000.

Le mercredi, les enfants peuvent être accueillis de la fin de l'école jusqu'à 19h. Les réservations sont possibles toute l'année, jusqu'à 7 jours avant la date souhaitée, selon les places disponibles.

Pendant les vacances scolaires, la ville et ses partenaires proposent des accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 14 ans avec un choix d'activités et une tarification ajustée aux revenus des familles. Il est nécessaire de réserver les places pendant les campagnes de réservation ouvertes avant chaque période de vacances et jusqu'à 3 jours avant la date souhaitée selon les places disponibles.

PETITE ENFANCE

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant avant son entrée à l'école ?
Le guichet unique de la petite enfance de la ville de Dijon constitue le point d'entrée pour l'ensemble des demandes liées à l'accueil du jeune enfant (accueil en crèche ou chez une assistante maternelle) que vous pouvez appeler au 03 80 74 51 51.
Le guichet unique, composé de cinq relais petite enfance, vous informe, vous oriente et vous accompagne dans vos démarches d'inscription ou de recherche de solutions d'accueil adaptées à vos besoins.
Par ailleurs, la ville de Dijon organise une réunion d'information en visioconférence sur les modes d'accueil de la petite enfance chaque premier jeudi du mois, de 16h à 18h (hors jours fériés et mois d'août).
Cette rencontre en ligne permet également aux familles d'obtenir des renseignements sur les différents types d'accueil, les démarches d'inscription et les services proposés.

GRANDIR ENSEMBLE

Grandir ensemble est une plateforme numérique éducation-jeunesse qui regroupe sur un même support tous les services et activités proposés par la collectivité et ses partenaires aux familles pour leurs enfants.

Découvrez tout ce que Dijon propose pour vos enfants sur : grandirensemble.dijon.fr

ÉTUDIANTS

LOGEMENT

Crous Bourgogne-Franche-Comté
crous-bfc.fr - logement-bourgogne.com - lokcaviz.fr
dijon-metropole.fr

Colocation étudiante
granddijonhabitat.fr - orvitis.fr

Cohabitation intergénérationnelle
binome21.fr

Hébergement en foyer
urbanalis.fr

Colocations à projets solidaires Kaps
afev.org

COUPS DE POUCE

La ville vous donne un coup de pouce pour vos études.
Les étudiants boursiers bénéficient d'un tarif réduit de 50% sur le pass Divia 18-25 ans, soit 15 euros par mois au lieu de 30 euros.

EMPLOI

Chaque année, la ville de Dijon recrute de nombreux étudiants (restaurants scolaires, périscolaire ou centres de loisirs) et apprentis.
dijon.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Vous pouvez effectuer un service civique international ou un corps européen de solidarité (Erasmus+) dans une ville partenaire de Dijon.

Mission jeunesse de la ville
03 80 74 70 93

Infos Jeunes BFC
17, place Darcy
03 80 44 18 29
agitateursdemobilité.fr

CULTURE

CarteCulture
Après avoir payé votre carte 5 euros pour l'année, profitez des spectacles dans la métropole pour 5,50 euros (ou 3,50 euros pour le cinéma art et essai l'Eldorado, pour le festival de courts-métrages avec l'association Plan9, le festival des *Écrans de l'aventure* et les visites guidées de l'Office de tourisme).
eservices.dijon.fr (rubrique « Culture-sports »)

Carte Avantages Jeunes
Valable dans toute la Bourgogne-Franche-Comté
avantagesjeunes.com

SANTÉ

Les services de santé étudiante sont accessibles gratuitement pour tous les étudiants. Leurs locaux, situés sur le campus, offrent la possibilité de consulter de nombreux professionnels de santé : médecins généralistes, sages-femmes, psychologues et psychiatres, infirmiers spécialisés en nutrition…
ube.fr

INTERNATIONAL

La ville et les associations étudiantes accueillent et accompagnent les étudiants étrangers. Elles vous offrent aussi la possibilité de vous impliquer dans un projet de solidarité internationale.

Direction des relations internationales
03 80 44 81 59 - ri@ville-dijon.fr

ESN InsiDijon
Maison de l'étudiant, Bureau 108, esplanade Erasme, Université Bourgogne Europe - 03 80 39 90 83 - insidijon@ixesn.fr

BFC International - Dijon
85, avenue du Lac, bâtiment Anjou - 09 83 20 12 03

LES POINTS D'ACCÈS AUX DROITS CCAS-MÉTROPOLE

Les Points d'accès aux droits CCAS-métropole réunissent des travailleurs sociaux qui aident les Dijonnais à surmonter leurs difficultés financières, de logement, d'emploi ou encore de santé. Ils proposent également un accès numérique et un accompagnement pour instruire les demandes d'aides et d'allocations.

03 80 44 81 00

Point d'accès aux droits CCAS-métropole Centre-ville - Montchapet
11, rue de l'Hôpital ou permanences à la Maison des seniors et au Cercle laïque dijonnais

Point d'accès aux droits CCAS-métropole Fontaine d'Ouche - Bourroches
24, avenue du Lac ou permanences à la mairie de quartier Bourroches

Maison des services au public - La Majorelle
79, avenue Jean Jaurès

Point d'accès aux droits CCAS-métropole Parc - Mansart
11, rue de l'Hôpital ou permanences à la mairie de quartier Mansart

Point d'accès aux droits CCAS-métropole Grésilles - Toison d'Or
6, place des Savoirs ou permanences à la mairie de quartier Granville - Toison d'Or, à la Maison d'éducation populaire Maladière ou à la Maison d'éducation populaire L'Envers Baudelaire

Jeunes
Aide aux jeunes en difficulté : insertion sociale et professionnelle des jeunes *via* le Fonds d'aide aux jeunes, pour les Dijonnais jusqu'à 25 ans inclus : sur orientation d'un travailleur social.

Service de domiciliation
Les personnes ayant un lien avec la commune et qui n'ont pas d'adresse postale peuvent disposer d'une adresse au CCAS pour recevoir du courrier administratif et ainsi accéder à leurs droits et aux prestations sociales auxquelles elles sont éligibles, ainsi que pour remplir certaines obligations.

Fonds de solidarité pour le logement
La métropole, au titre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), peut apporter une aide dans la prise en charge des frais liés à l'arrivée dans un nouveau logement. Elle peut également soutenir les locataires pour être maintenus dans leur logement et pour préserver leur accès à la fourniture en énergie ou en eau.

Service solidarité et accompagnement dans le logement
Pour tout renseignement, contacter OnDijon au 0800 21 3000
secretariatfslacces@metropole-dijon.fr
secretariatfslmaintien@metropole-dijon.fr

HANDICAP

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) vous informe : accessibilité, activités, orientation vers les associations, accompagnement aux démarches administratives, aide aux écrits et au numérique, lettre d'information, mise à disposition de télécommandes pour actionner les feux sonores…
11, rue de l'Hôpital - 03 80 44 81 00

DiviAccès
Service de transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite
Agence Diviamobilités, place Darcy
03 80 11 29 29 - divia.services@divia.fr

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) Côte-d'Or
1, rue Joseph Tissot - 03 80 63 31 60

MAISONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

La Maison Maladière
21-25, rue Balzac
03 73 73 70 20
contact@lamaisonmaladiere.fr - lamaisonmaladiere.fr
La Maison Maladière

Espace Heudelet
15 quinter, rue du 26e Dragons

MJC Montchapet
10, rue Louis Ganne
03 80 55 54 65
accueil.montchapet@gmail.com
accueilmontchapet.wixsite.com/mjc-cs
MJC Montchapet

L'Essentiel-le
Maison Castelnau : 11, rue Castelnau
Espace York : 33, bd des Martyrs de la Résistance
Espace Galilée : 6, place Galilée
03 80 71 55 24
contact@lessentiel-le.fr - lessentiel-le.fr
L'Essentiel-le

Le Tempo
21, rue Maurice Ravel
03 80 77 15 77
accueil.letempo@leolagrange.org
Maison d'éducation populaire Le Tempo
Tempo Bis : 26, rue Commandant Abrioux

La Maison-phare
La Maison-phare : 2, allée de Grenoble
La Maison-phare Extension-Café associatif : 1, allée du Roussillon
03 80 45 45 26
contact@lamaisonphare.fr - lamaisonphare.fr
La Maison-phare

MJC-Centre social des Bourroches
MJC : 31, boulevard Eugène Fyot
03 80 41 23 10
contact@mjc-cs-bourroches.fr - mjc-cs-bourroches.fr
MJC - Centre social des Bourroches
Centre social : 71 bis, rue de la Corvée

Espace Baudelaire
27, avenue Charles Baudelaire
03 80 40 06 10
La Malle à Fleurs : 1, allée Lucien Hérard - 06 83 98 67 54
(en face de La Vapeur)
accueil@espacebaudelaire.fr - espacebaudelaire.fr
Espace Baudelaire et Envers Baudelaire

Cercle laïque dijonnais
Site historique : 3 et 5, rue des Fleurs - 03 80 30 67 24
Site Zermati : 2, cour des Frères - 09 51 57 85 60
Site de la micro-ferme urbaine : 2, route de Velars
à Corcelles-les-Monts - 03 80 42 94 72
Site Chaplin : 3, rue Charlie Chaplin - 09 55 66 20 66
Site Prévert : 7, place Jacques Prévert
bienvenue@cerclelaique.org - cerclelaique.org
Cercle laïque dijonnais

L'Archipel
34, quater rue des Péjoces
09 50 19 08 38
archipel@leolagrange.org - larchipel-dijon.fr
Maison de quartier L'Archipel

Nouveau
MAISONS DES SERVICES AU PUBLIC

La Majorelle
79, avenue Jean Jaurès

Le Trait d'union (ouverture en février 2026)
5, rue Alphonse Bertillon

Ces deux établissements disposent d'une permanence de Point d'accès aux droits Point d'accès aux droits.

SANTÉ

PRÉVENTION

La ville pilote et soutient des campagnes de prévention telles qu'Octobre rose ou la Journée mondiale de lutte contre le sida. Elle organise des événements autour de la nutrition (par exemple, le village « goût, nutrition, santé » en mars). Sa direction Santé et hygiène veille à la salubrité des habitations, au respect des normes sanitaires dans les restaurants, à la qualité de l'eau, etc.
Direction Santé et hygiène - 03 80 48 80 60 - dijon.fr

ADRESSES UTILES

CHU Dijon Bourgogne
14, rue Paul Gaffarel - T1 Arrêt CHU-Hôpitaux - 03 80 29 30 31 - chu-dijon.fr

Maison d'accueil hospitalière Dijon-Bourgogne
Accueil des proches de patients hospitalisés ou soignés dans les établissements médico-sociaux ou de patients en traitement ambulatoire.
12, rue de Cromois - T1 arrêt CHU-Hôpitaux - 03 80 65 70 40 - mahdijon.fr

Centre hospitalier La Chartreuse
(psychiatrie - santé mentale - addictologie - handicap psychique)
1, boulevard Chanoine Kir - 03 80 42 48 48

Centre régional de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc (CGFL)
1, rue Professeur Marion - T1 Arrêt CHU-Hôpitaux - 03 80 73 75 00 - cgfl.fr

Hôpital privé Dijon-Bourgogne (Valmy)
22, avenue Françoise Giroud - T2 Arrêt pôle santé - 03 74 82 21 21
hopital-prive-dijon-bourgogne.ramsaysante.fr

Caisse primaire d'assurance maladie de Dijon
1D, boulevard de Champagne - T1 arrêt auditorium - 36 46 - ameli.fr

Maison du don du sang
2, rue du Stade (proche Urgences du CHU)
T1 Arrêt Parc des Sports - 03 80 70 60 10 - dondesang.efs.sante.fr

Polyclinique du parc Drevon / Institut de cancérologie de Bourgogne
18, cours Général de Gaulle - 03 80 29 45 00
L6 arrêt Princes de Condé - cliniquedrevon.fr

Clinique Les Rosiers
45, boulevard Henri-Bazin - 03 74 82 50 05
clinique-les-rosiers-dijon.ramsaysante.fr

Centre de rééducation fonctionnelle Cos Divio
32, avenue de Stalingrad - 03 80 42 45 45 - crfdivio@fondationcos.org

CPTS centre 21
Vous avez déménagé ? Votre médecin est parti en retraite ?
La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Centre 21 peut vous aider à trouver un médecin traitant.
16, rue Henri-Matisse - 03 73 27 54 33 - cptscentre21.com

SENIORS

MAISON DES SENIORS

Un lieu unique d'information : accès aux droits, loisirs, culture, prévention… La Maison des seniors propose des séances thématiques d'information et de prévention ainsi que des permanences d'accompagnement à l'usage du numérique. Elle prévient l'isolement grâce à son dispositif d'appel aux personnes isolées « séniors en contact ».
Rue Mère Javouhey - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30 - 03 80 74 71 71 - maisondesseniors@ccas-dijon.fr

PÔLE ANIMATIONS ET GRANDES MANIFESTATIONS

La ville et son CCAS proposent des animations gratuites (Semaine bleue pour les seniors, expositions, spectacles, visites de musées, activités intergénérationnelles…) et gèrent les festivités de fin d'année (colis gourmand, repas de Noël).
11, rue de l'Hôpital - 03 80 74 71 54 - animationsseniors@ccas-dijon.fr

ASSOCIATION DE LOISIRS OPAD

L'Opad propose des activités sportives, culturelles et des conférences, pour renforcer le lien social.
Cour du Caron - 03 80 70 02 03 - accueil@opad-dijon.fr - opad-dijon.fr

AIDES LÉGALES

Le CCAS, situé au 11, rue de l'Hôpital, participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale en informant et constituant les dossiers de demande d'aide à l'hébergement pour les entrées des Dijonnais de plus de 65 ans en Ehpad ou accueil familial. Le CCAS renseigne et complète également les imprimés d'obligation alimentaire. Ces dossiers sont ensuite transmis au Conseil départemental pour décision.

EMPLOI & FORMATION

CREATIV' 21

Le cluster emploi-compétences Creativ'21, soutenu par Dijon métropole, vous aide à trouver une solution de mobilité afin d'accéder à un emploi ou à une formation : parcours permis B, location de véhicule, réparation solidaire, recherche de financements...
creativ21.fr - contact@creativ21.fr
Siège social
La Majorelle
79, avenue Jean Jaurès

MISSION LOCALE DE DIJON

Pour les 16-25 ans en recherche d'une formation ou d'un emploi.
10, boulevard Carnot, immeuble Richelieu
03 80 44 91 44 - mldijon.asso.fr
Divia : T1, T2, L9, City

FRANCE TRAVAIL

39 49

Dijon sud
93, avenue Jean Jaurès
Dijon ouest
5, boulevard du Chanoine Kir
Dijon nord
33, rue Elsa Triolet

RECRUTEMENTS DANS LES COLLECTIVITÉS

La ville et la métropole procèdent régulièrement à des recrutements pour des emplois à temps plein sur des postes permanents ou des renforts occasionnels. Plus de 150 métiers sont représentés au sein des deux collectivités, les profils recherchés sont donc très variés.
Les recrutements ont lieu toute l'année, en fonction des départs et des besoins des services.

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville et de la métropole de Dijon sur dijon.fr

CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR LES MARRONNIERS

Cet établissement médico-social accueille les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés pendant la journée et leur offre un accompagnement personnalisé, favorisant le maintien à domicile.
Tarif à la journée. Transport possible à la demande.
5, avenue Albert Camus - 03 80 48 85 30
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
centredesmarronniers@ccas-dijon.fr

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Le service de livraison de repas à domicile permet de recevoir une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins des seniors. Les repas sont conditionnés en barquettes et livrés pour les 7 jours de la semaine. Le tarif est adapté aux revenus.
repasadomicile@ccas-dijon.fr - 03 80 48 83 90

DISPOSITIFS CANICULE ET DÉNEIGEMENT

Le CCAS procède aux inscriptions sur le registre canicule. Vous serez contacté chaque jour par un agent de la cellule canicule en cas d'alerte de niveau 3.
cellule.canicule@ccas-dijon.fr - 03 80 44 81 19.
En cas de fortes chutes de neige, la cellule déneigement est activée et un prestataire vient déneiger le trottoir devant le domicile des personnes âgées isolées.
cellule.deneigement@ccas-dijon.fr - 0 800 21 3000

BIEN VIEILLIR CHEZ VOUS

Vous souhaitez effectuer des travaux au sein de votre logement pour gagner en autonomie ? Contactez un conseiller Rénovéco au 03 80 48 89 89.

CULTURE ET PATRIMOINE

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Le réseau municipal est composé de huit bibliothèques, en accès libre, ouvertes à tous et totalement gratuites.
bm.dijon.fr - bmdijon@ville-dijon.fr
BibliothequeMunicipaleDijon clameursdijon

Bibliothèque patrimoniale et d'étude - provisoire Colette
3, rue de l'École de droit - 03 80 48 84 16

Bibliothèque Centre-ville jeunesse
7, rue de l'École de droit - 03 80 48 82 42

Point de lecture Champollion (en attendant la réouverture de la médiathèque)
17A, avenue Champollion - 03 80 48 84 00

Bibliothèque Fontaine d'Ouche
Place de la Fontaine d'Ouche André Gervais - 03 80 48 82 27

Bibliothèque Maladière
21, rue Balzac - 03 80 48 82 29

Bibliothèque Mansart
2, boulevard Mansart - 03 80 48 80 50

Médiathèque Port du Canal
Place des Mariniers - 03 80 48 82 28

Bibliothèque Colette (fermée pour travaux)
Pendant la fermeture pour travaux de la bibliothèque Colette, un service de prêt à la demande « Click & Colette » vous permet de réserver des romans, des BD, des documentaires, des DVD parmi une sélection de plus de 16 000 documents, et de les retirer à la bibliothèque patrimoniale et d'étude (3, rue de l'École de droit). Informations sur bm.dijon.fr

MUSÉES MUNICIPAUX

À Dijon, les 5 musées municipaux sont gratuits ! Seules les expositions temporaires du musée des Beaux-Arts sont payantes. Les musées sont ouverts tous les jours sauf le mardi et certains jours fériés (1er janvier, 1er et 8 mai, 14 juillet, 1er et 11 novembre, 25 décembre).
musees.dijon.fr Musées de Dijon museesdijon

Musée des Beaux-Arts
Place de la Sainte-Chapelle - 03 80 74 52 09
Du 1er octobre au 31 mai de 9h30 à 18h
Du 1er juin au 30 septembre de 10h à 18h30

Musée François Rude
8, rue Vaillant - 03 80 74 52 09
Du 1er octobre au 31 mai de 9h30 à 18h
Du 1er juin au 30 septembre de 10h à 18h30

Musée archéologique
5, rue Docteur Maret - 03 80 48 83 70
Du 1er avril au 31 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
Du 2 novembre au 31 mars uniquement les mercredis, samedis et dimanches de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Musée de la Vie bourguignonne
17, rue Sainte-Anne - 03 80 48 80 90
Ouvert tous les jours sauf le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Musée d'Art sacré (fermé pour travaux)
15, rue Sainte-Anne - 03 80 48 80 90

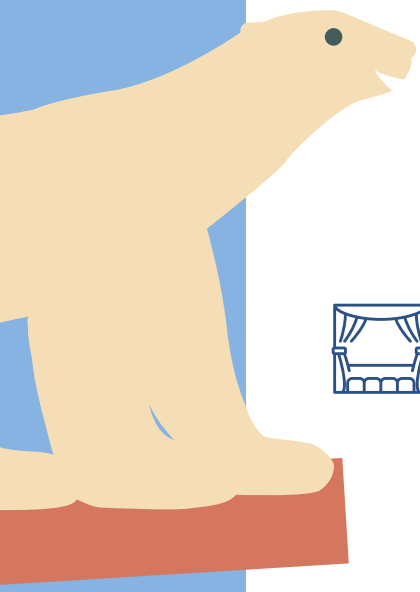

SCÈNES CONVENTIONNÉES

Opéra de Dijon
Auditorium, place Jean Bouhey / Grand Théâtre, place du Théâtre - 03 80 48 82 82 - opera-dijon.fr

Théâtre Dijon Bourgogne - Centre dramatique national (TDB-CDN)
Parvis Saint-Jean, rue Danton - 03 80 30 12 12 - tdb-cdn.com

La Vapeur, scène de musiques actuelles
42, avenue de Stalingrad - 03 80 48 86 00 - lavapeur.com

La Minoterie, scène conventionnée d'intérêt national art, enfance et jeunesse
75, avenue Jean Jaurès - 03 80 48 03 22 - laminoterie-jeunepublic.fr

Le Dancing - Centre de développement chorégraphique national (CDCN)
6, avenue des Grésilles - 03 80 73 97 27 - ledancing.com

Ici l'onde - Centre national de création musicale
29, boulevard Voltaire - 06 52 62 15 95 - icilonde.io

ARCHIVES MUNICIPALES

Les archives municipales accueillent tous les Dijonnais curieux de leur histoire.
Archives historiques : 91, rue de la Liberté
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Archives contemporaines : 17, rue de Colmar
Accueil des groupes sur rendez-vous
03 80 74 53 82 - archives-municipales@ville-dijon.fr

DIJON, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Riche d'un patrimoine bâti exceptionnel, Dijon s'engage à le valoriser à travers son programme d'activités « Rendez-vous, Dijon », ses brochures de découverte et son espace d'exposition, le 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Installé au cœur de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, cet espace d'expositions gratuit constitue le point de départ idéal pour explorer la ville, ses paysages et son histoire à travers un parcours ludique et didactique.
Ouvert tous les jours : du 1er mai au 30 septembre de 9h30 à 19h30 ; du 1er octobre au 30 avril de 11h à 19h, le week-end de 10h à 19h.
Fermeture le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.
patrimoine.dijon.fr - 03 80 48 85 26 - patrimoine@ville-dijon.fr
Dijon, Ville d'art et d'histoire - Le 1204
dijonpatrimoine_le1204

ART CONTEMPORAIN

Consortium Museum
Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h, vendredi jusqu'à 20h
37, rue de Longvic - 03 80 68 45 55 - leconsortium.fr

Fonds régional d'art contemporain (Frac Bourgogne) Les Bains du Nord
Ouvert mercredi, jeudi, vendredi, dimanche de 14h30 à 18h
et le samedi de 11h à 13h et de 14h à 18h
41, rue des Ateliers - 03 80 67 18 18 (espace d'exposition) - frac-bourgogne.org

Ateliers Vortex
71, rue des Rotondes - 09 72 43 68 71 - lesateliersvortex.com

Galerie-appartement Interface
12, rue Chancelier de l'Hospital - 03 80 67 13 86 - interface-art.com

THÉÂTRES

Théâtre de la Fontaine d'Ouche - place André Gervais - 03 80 07 59 07
Théâtre Mansart - 94, boulevard Mansart - 03 80 63 00 00
Théâtre des Feuillants - 9, rue Condorcet - 03 80 74 53 74

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Pour débuter ou se perfectionner, le Conservatoire à rayonnement régional Jean-Philippe Rameau propose une offre multiple et variée de cours de musique, danse, théâtre et arts plastiques.
24, boulevard Clemenceau - 03 80 48 83 40 - crr@ville-dijon.fr

ÉVÉNEMENTS

Dijon Bourgogne Events - parc des Expositions et Congrès de Dijon
3, boulevard de Champagne
03 80 77 39 00 - dijonbourgogne-events.com

Zénith de Dijon
Parc de la Toison d'Or – Rue de Colchide
03 73 30 23 13 - info@zenith-dijon.fr

RENDEZ-VOUS À LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN

Quatre grandes expositions donnent les clés de compréhension du Repas gastronomique des Français et des Climats du vignoble de Bourgogne, tous deux reconnus par l'Unesco. Les visiteurs peuvent compléter leur visite par un passage dans les boutiques du Village gastronomique ou par un repas gourmand dans l'un des restaurants. La Cité met à leur disposition un riche programme d'animations, à consommer sans modération. Les expositions permanentes sont désormais accessibles gratuitement.
Ouverte tous les jours : du 1er mai au 30 septembre de 9h30 à 19h30 ; du 1er octobre au 30 avril de 11h à 19h, le week-end de 10h à 19h.
Fermeture le 1er mai, le 25 décembre, le 1er janvier et du 5 au 11 janvier.
12, parvis de l'Unesco
citedelagastronomie-dijon.fr - 03 80 23 88 76

SPORTS ET LOISIRS

ÉQUIPEMENTS

Piscine du Carrousel
2, cours du Parc - 01 87 21 54 60
nager-grimper.metropole-dijon.fr

Piscine olympique Dijon métropole
12, rue Alain Bombard - 01 87 21 54 60
nager-grimper.metropole-dijon.fr

Piscine Fontaine d'Ouche
Allée de Ribeauvillé - 03 80 48 88 01

Piscine des Grésilles
4, rue Marius Chanteur - 03 80 48 88 00

Base nautique et de sports de nature du lac Kir
Quai des Carrieres blanches - 03 80 41 43 46

Patinoire Trimolet
3, boulevard Trimolet - 03 80 48 80 40

Cime Altitude 245
14, rue Marius Chanteur - 03 80 31 91 35

Dijon skate parc couvert
2, rue du Général Henri Delaborde - 03 80 48 88 03

Dijon skate parc Pumptrack en plein air
Plaine des sports - boulevard Paul Doumer
7j/7, de 8h au coucher du soleil

Informations et horaires pour ces équipements : dijon.fr

DIJON SPORT DÉCOUVERTE (ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

Dijon Sport Découverte propose des activités sportives et culturelles durant les vacances scolaires mais également en semaine. Pour choisir votre activité, vous devez créer et compléter votre dossier famille, au minimum 48 heures avant votre demande d'inscription.
eservices.dijon.fr

DIJON SPORT LOISIR (ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

Ce dispositif propose tout au long de l'année des activités sportives gratuites, en soirée, encadrées par un éducateur sportif diplômé.
Information et programme : dijon.fr

DIJON SPORT LIBRE

Jusqu'au 28 juin, la ville de Dijon ouvre les gymnases Pardé, Carnot et Masingues en libre accès tous les dimanches matins (accessible aux personnes à mobilité réduite).
Vous devez créer et compléter votre dossier famille au minimum 48h avant votre demande d'inscription.
Nouveau Le gymnase Arsenal, qui sera inauguré en février 2026, rejoint le dispositif.
Information et programme : dijon.fr

DIJON SPORT HANDICAP

Promotion et découverte des activités sportives en direction d'un public en situation de handicap.
Information : dijon.fr

DIJON SPORT SENIORS

Dispositif qui propose des activités sportives adaptées au public senior, permettant de réduire la perte d'autonomie, de renforcer le lien social et de retrouver une activité physique régulière.
Information et programme : dijon.fr

CLUBS

L'Office municipal du sport (OMS) édite un annuaire des clubs sportifs dijonnais.
17, rue du Stade - 03 80 48 84 58 - omsdijon.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 18h30 et vendredi de 8h30 à 17h

COTISATIONS SPORTIVES

En fonction de votre quotient familial, vous pouvez demander la prise en charge de votre cotisation de 30 à 90% : dispositif ouvert aux mineurs, aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap (taux d'incapacité supérieur à 50%).
eservices.dijon.fr > Culture - Sports

ESPACES VERTS

Parc de la Colombière, jardin japonais, carrières Bacquin, jardin Darcy, combe à la Serpent… Découvrez les parcs, jardins remarquables et combes, à Dijon et à proximité.
dijon.fr

JARDIN DE L'ARQUEBUSE (PLANÉTARIUM-MUSÉUM-JARDIN BOTANIQUE)

Expositions, ateliers, soirées débats, rencontres, journées festives dédiées à la biodiversité (fête de la Nature, APIdays…). Avec son planétarium, son muséum et son jardin botanique, le jardin de l'Arquebuse est un lieu de diffusion et de partage des connaissances sur la biodiversité. Le parc est accessible chaque jour, du lever du soleil à la tombée de la nuit. Les espaces muséaux, gratuits, sont ouverts tous les jours sauf le mardi, le samedi matin et le dimanche matin. Seuls les spectacles proposés au planétarium sont payants.
1, avenue Albert 1er et 14, rue Jehan de Marville
03 80 48 82 00 - ma-nature.dijon.fr

PLANTEZ UN ARBRE OU UN ARBUSTE DANS LA FORÊT DES ENFANTS

Chaque année à l'automne, la métropole invite les parents d'enfants nés dans l'année à planter un arbre pour célébrer leur naissance. Cet événement est ouvert à tous les habitants.
metropole-dijon.fr

À DIJON, ON SÈME

Dans une démarche participative visant à végétaliser et fleurir les trottoirs, les pieds d'arbres et de murs près de chez vous, demandez votre permis de végétaliser. Rejoignez les nombreux « passionnés de nature » qui agissent, par le fleurissement, en faveur des pollinisateurs et plus globalement de la nature en ville.
eservices.dijon.fr

CONTRIBUEZ AUX SCIENCES PARTICIPATIVES

Enrichissez vos connaissances scientifiques en observant ou en prenant des photos de plantes ou d'animaux près de chez vous.
metropole-dijon.fr

UNE APPLICATION POUR MIEUX TRIER SES DÉCHETS

Dijon métropole et Dieze (du groupe Suez, délégataire de service public pour la collecte des déchets) ont lancé une application mobile innovante, « Mon service déchets », pour vous aider au quotidien à mieux trier vos déchets.

Retrouvez toutes les informations sur le tri et la réduction des déchets sur trionsnosdechets-dijon.fr

COMPOSTAGE, TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS, OBJETS ENCOMBRANTS

Si vous habitez en maison individuelle, équipez-vous d'un composteur. Dans un immeuble, vous pouvez installer une placette de compostage partagé.
Vous pouvez aussi participer à la vie des placettes de compostage de quartier.
trionsnosdechets-dijon.fr

Collecte des encombrants : 0 800 12 12 11
ou trionsnosdechets-dijon.fr

Changement de bac : 0 800 12 12 11
ou trionsnosdechets-dijon.fr

Horaires et adresse de la déchetterie de Dijon :
Chemin de la Charmette - 06 46 65 64 92
ÉTÉ (du 01/05 au 31/10)
du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h
samedi : 9h-19h - dimanche : 9h-13h
HIVER (du 01/11 au 30/04)
du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
samedi : 9h-13h et 14h-18h - dimanche : 9h-12h

ADRESSES UTILES

HÔTEL DE VILLE
03 80 74 51 51 (1)

BUREAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Cour d'honneur, passage du logis du Roy
Place de la Libération
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30,
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Accès Divia : City, L6 et L8
DiviaPark : Dauphine et Grangier
DiviaVélodi : place Notre-Dame, place du Théâtre

5 MAIRIES DE QUARTIER

Un accueil proche de vous et sans rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

(2) **Bourroches-Valendons**
32, boulevard Eugène Fyot
Divia : T2, L4, B14

(3) **Fontaine d'Ouche**
13, place de la Fontaine d'Ouche
Divia : L3, Corol

(4) **Grésilles - Atrium**
6, place des Savoirs
Divia : T1, L3, Corol, F40

(5) **Mansart**
2, boulevard Mansart
Divia : L8

(6) **Toison d'Or**
10 bis, place Granville
Divia : L6

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

(7) **La Majorelle**
79, avenue Jean Jaurès
Divia : T2

(8) **Le Trait d'union (ouverture en février 2026)**
5, rue Alphonse Bertillon
Divia : L8

(9) **Point d'accès aux droits**
CCAS Métropole
Centre-ville-Montchapet
11, rue de l'Hôpital

(10) **Point d'accès aux droits**
CCAS Métropole
Fontaine d'Ouche-Bourroches
24, avenue du Lac

(11) **Point d'accès aux droits**
CCAS Métropole
Parc-Mansart
11, rue de l'Hôpital

(12) **Point d'accès aux droits**
CCAS Métropole
Grésilles-Toison d'Or
Atrium, 6, place des Savoirs

(13) **Accueil général de la ville**
11, rue de l'Hôpital

(14) **Centre communal d'action sociale**
11, rue de l'Hôpital

(15) **Maison des seniors**
Rue mère Javouhey

(16) **Espace André-Gervais**
Maison de la tranquillité locale
Angle du boulevard Gaston-Bachelard
et de la rue Maurice-Maréchal

(17) **Maison des associations**
2, rue Corroyeurs
Pendant les travaux, le site
reste accessible au public

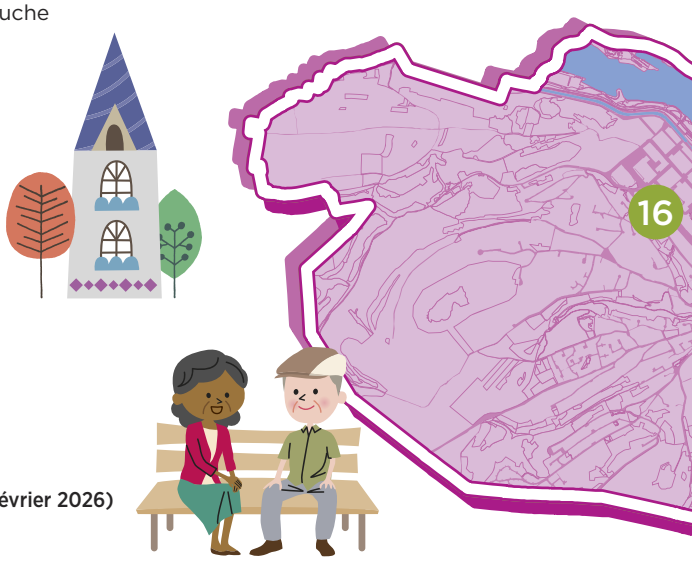

MAISONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

(18) **Maison Maladière**
21-25, rue Balzac

(19) **MJC-Centre social Montchapet**
10, rue Louis Ganne

(20) **L'Essentiel-le**
11, rue Castelnau

(21) **Le Tempo**
21, rue Maurice Ravel

(22) **La Maison-phare**
2, allée de Grenoble

(23) **MJC-Centre social des Bourroches**
31, boulevard Eugène Fyot

(24) **Espace Baudelaire**
27, avenue Charles Baudelaire

(25) **Cercle laïque dijonnais**
3 et 5, rue des Fleurs

(26) **L'Archipel**
34 quater, rue des Péjoces

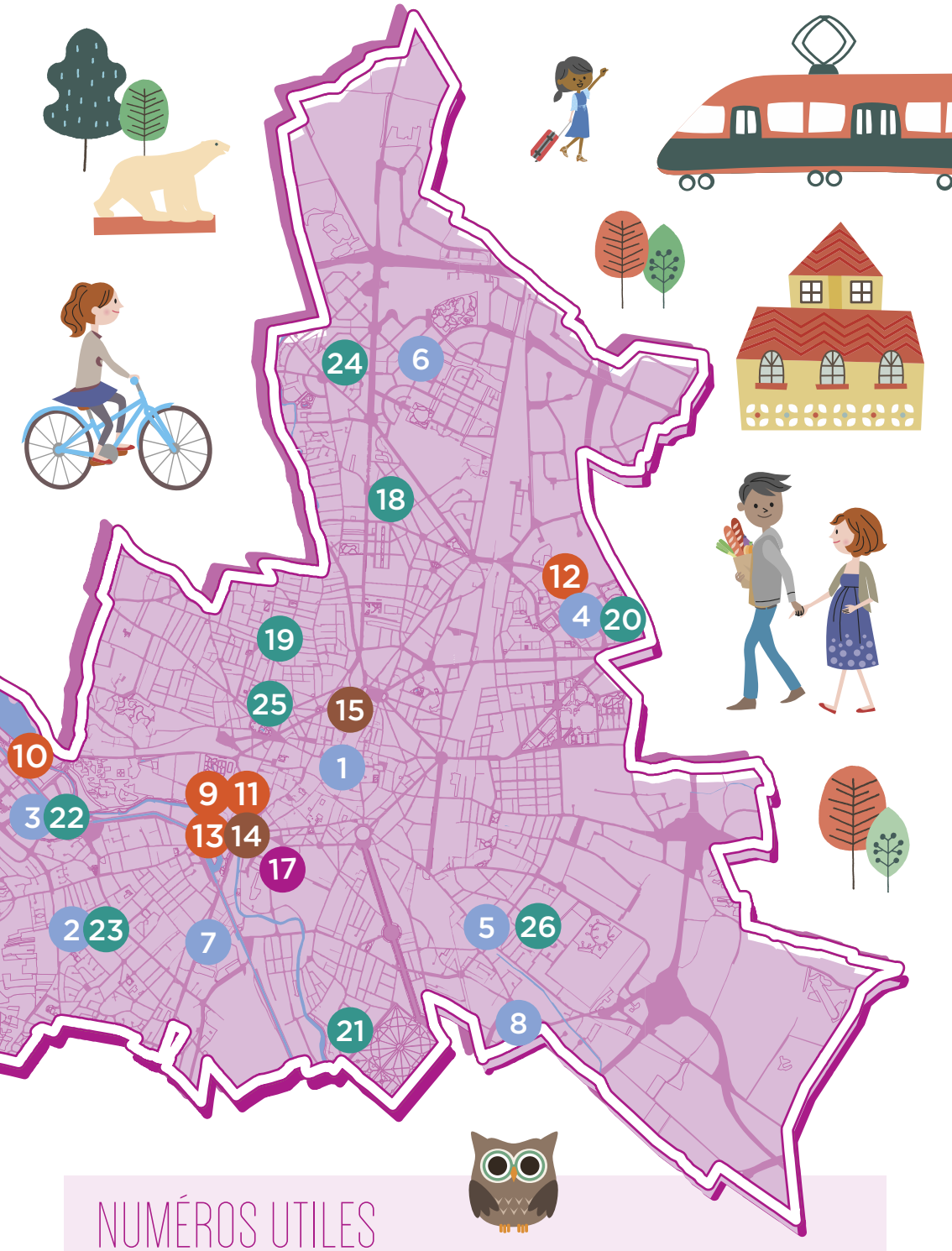

NUMÉROS UTILES

OnDijon
0 800 21 3000

Police municipale
03 80 74 51 53

Objets trouvés
03 80 74 52 22

CCAS
03 80 44 81 00

Maison des seniors
03 80 74 71 71

Divia
03 80 11 29 29

Odivea
09 77 408 463

Collecte encombrants et changement de bac
0 800 12 12 11

Urgences
112 (par SMS 114)

Samu
15

Police
17

Pompiers
18

Antenne municipale et associative contre les discriminations (Amacod)
0 800 21 3000

Retrouvez la liste des élus du conseil municipal de Dijon sur dijon.fr

CONNECTEZ-VOUS

dijon.fr
metropole-dijon.fr

Ville de Dijon

Ville de Dijon

villededijon

Abonnez-vous aux newsletters thématiques sur dijon.fr

PARCOUREZ LES MAGAZINES

Dijon Mag est publié tous les mois et le magazine *Dijon métropole* chaque trimestre. Ces magazines sont distribués dans votre boîte aux lettres et disponibles à tout moment sur dijon.fr et metropole-dijon.fr Vous ne recevez pas le magazine ? Retrouvez-le dans différents points d'accueil : Hôtel de ville, mairies de quartier, CCAS, Cité internationale de la gastronomie et du vin, etc.

CONSULTEZ LES ÉCRANS D'INFORMATION

Une trentaine d'écrans d'information répartis dans la ville diffusent des informations pratiques et événementielles 24 heures sur 24.

PARTICIPEZ

La ville de Dijon vous donne rendez-vous sur une plateforme numérique dédiée à la participation citoyenne. Elle vous permet de vous informer et de contribuer à des projets dans votre quartier. dessinons.dijon.fr

Dijon rassemble

Dijon